

## " La déforestation : Bali et au-delà "

Le problème de déforestation évitée soulève un certain nombre de questions. Il s'agit notamment de la problématique liée à la définition de la forêt, les principales causes de la déforestation, les enjeux et les luttes autour de la déforestation évitée et enfin, l'équité et les risques sociaux des politiques de lutte contre la déforestation.

Dans le cadre des négociations sur les changements climatiques, les forêts revêtent une importance particulière en ce sens qu'elles constituent le premier réservoir terrestre de stockage de carbone (638 GT de CO<sub>2</sub> d'après la FAO) mais contribuent également grandement aux émissions de CO<sub>2</sub> à cause de la déforestation. Cette dernière contribue entre 18 et 25% du total des émissions de CO<sub>2</sub> mondiales.

Lorsqu'on aborde le sujet de la mise en place de politiques de lutte contre la déforestation, les définitions revêtent une importance majeure. Or celles qui sont retenues dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (accords de Marrakech 2001) laissent libre cours à chaque pays de donner une définition à la forêt : superficie fixée entre 0.05 et 1 ha et une couverture minimale de 10 à 30 % de la surface avec des arbres dont la hauteur est comprise entre 2 et 5 m.

Bien entendu, prise sous cet angle, cette définition peut entraîner des confusions à savoir par exemple : une forêt fortement dégradée peut toujours être comptabilisée comme une forêt ; les plantations d'eucalyptus ou de palmiers à huile peuvent être considérées comme des forêts. Et pour ne rien arranger, la Convention ne donne pas la définition d'un arbre.

La « déforestation » n'est pas non plus bien définie car la FAO utilise la notion de changement net qui est égale à la surface de forêt disparue moins la surface reboisée, ce qui pourrait conduire également à des aberrations. Par exemple, si on détruit un ha de forêt naturelle qu'on remplace par 2 ha d'eucalyptus ou de palmiers à huile, on pourra comptabiliser un gain de 1 ha.

Les causes de la déforestation peuvent être multiples et différent en fonction des régions : la forte demande en énergie, l'exploitation forestière ou l'agriculture, le foncier...



La question de la « déforestation » évitée et de son coût a fait son apparition dans les débats au niveau mondial avec la publication du rapport Stern (octobre 2006) qui préconise son inscription dans les prochaines négociations post-2012. Les discussions portent notamment sur les différents mécanismes de compensation ou de marché pouvant être mis en place pour enrayer la déforestation. Il faut notamment parvenir à un coût d'opportunité qui revient à déterminer de quelle manière récompenser celui qui « déforeste » pour l'amener à cesser cette activité. Ce coût pouvant varier en fonction des conditions propres à chaque pays (le coût global pour éviter la déforestation a été évalué dans le rapport Stern entre 5 et 10 milliards de dollars US). Au niveau des mécanismes de compensation proposés, des points de convergence et divergence existent entre les parties:

### Points de convergence :

- la nécessité de compenser les revenus actuels liés à la déforestation pour faire cesser ces activités ;
- le fait qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de moyens d'évaluer la quantité de carbone stocké dans les sols ;
- les images peuvent être utilisées pour évaluer l'évolution du couvert forestier ;
- la difficulté d'évaluer l'additionnalité des mesures de lutte contre la déforestation ;
- le stockage de carbone ne peut être garanti de manière permanente.



### Points de divergence :

- le Brésil est favorable à un fonds (qui offre davantage de souplesse dans la mise en œuvre des politiques) pour récompenser les politiques de lutte contre la déforestation avec toutefois le risque que ce fonds pourrait ne pas mobiliser beaucoup d'argent ;

En vue de la préparation du « Post 2012 », les ONG francophones réunies à Dakar les 3,4 et 5 septembre 2007 proposent trois documents de référence sur l'adaptation, l'énergie et la déforestation. Chacun de ces documents fait l'objet d'une synthèse sous forme de e-bulletin en mettant l'accent sur les recommandations de ces ONG.

«EDER Niger, JVE Togo, TENMIYA Mauritanie, GERED Burkina Faso, AMADE PELCODE Mali, UNO TACAL Guinée Bissau, ERA Cameroun, RAC France, Equiterre Canada, ENDA Sénégal, CONGAD Sénégal, FAPAL Sénégal, Amis de la Terre, France». La rédaction du document "déforestation" a été dirigée par Sylvain ANGERAND, Amis de la Terre France.

- d'autres pays sont plutôt favorables à l'établissement d'un mécanisme de marché car le financement serait plus pérenne et plus important avec la possibilité de limiter la corruption au niveau politique. Cette option risque de limiter les petits projets en raison de leurs coûts de transaction élevés.

La prise en compte de la dégradation des forêts alimente également les discussions internationales. La question qui se pose est de savoir si les politiques pouvant être récompensées doivent être limitées à la simple lutte contre la déforestation ou s'il faut prendre en compte également la lutte contre la dégradation des forêts.

L'intégration de la lutte contre la dégradation permet en fait d'introduire un facteur qualitatif non négligeable. Par exemple cela pourrait conduire à l'exclusion des plantations d'eucalyptus. Mais s'entendre sur une définition de la dégradation peut cependant ralentir les négociations en cours.

Enfin, le dernier point important de débat sur le thème de la déforestation dans le cadre des négociations post-2012 concerne le positionnement en faveur ou non d'une approche par projet ou d'une approche nationale. L'approche par projet pourrait se révéler plus fiable mais les petits projets risqueraient d'être exclus. Cette approche pourrait occasionner un problème de « fuite » c'est-à-dire permettre un projet de conservation sur une surface donnée et continuer à déforester sur la surface d'à côté.

L'approche nationale aurait l'avantage quant à elle, de favoriser la mise en œuvre de politiques cohérentes, axées sur les causes de la déforestation. Le seul problème à ce niveau, c'est que cette approche nationale pourrait favoriser l'émergence de politiques forestières injustes avec l'état qui s'approprierait la gestion des forêts au détriment des peuples autochtones.

Pour les ONG francophones, les principales recommandations relatives à la déforestation évitée à soumettre à la prochaine Conférence des Parties à la Convention sur les changements climatiques sont les suivantes:

### **Principales recommandations des ONG francophones sur la déforestation évitée dans le cadre des négociations post-2012**

- 1- Sur la définition de la forêt, exclure les monocultures. Cette définition devrait reposer sur les fonctions écologiques (définition qualitative), le taux de couverture et la diversité des espèces. La forêt ne doit pas être réduite à un simple usage forestier ;
- 2- Prendre en compte la dégradation de la forêt ;
- 3- Mettre en place un fonds pour récompenser les politiques et mesures de lutte contre la déforestation avec des contributions obligatoires ;

- 4- Retenir une approche nationale avec l'engagement des états d'impliquer la société civile.



### **Synthèse de quelques informations sur la déforestation**

En 2005, les forêts couvraient 3,9 milliards d'hectares dans le monde et stockaient environ 638 GT de carbone d'après la FAO.

Chaque année, environ 12,9 millions d'hectares de forêts disparaissent dans le monde entraînant l'émission d'environ 1,6 GT de C.

La déforestation, en particulier en zone tropicale, contribue entre 18 et 25% au total des émissions de CO2 mondiales. Le terme de « forêt », défini par les Accords de Marrakech pour la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), est extrêmement flou et ambiguë.

Les causes de la déforestation sont bien souvent complexes, imbriquées et évoluent dans le temps. Il est indispensable de ne pas considérer seulement les causes directes de déforestation mais de comprendre et agir sur les causes sous-jacentes.

Le coût pour enrayer significativement la déforestation oscille entre 10 et 100 milliardsUS\$/an pour un prix de la tonne de carbone compris entre 1 et 100 US\$/T de C.

Même si les pays ont des approches différentes (car des intérêts différents), même les plus réticents comme le Brésil, semblent prêts à aboutir à un mécanisme sur la « déforestation évitée ».

Plusieurs options sont ouvertes pour définir le fonctionnement de ce mécanisme, une gestion au niveau national des crédits semble une solution consensuelle.

Cette politique risque de renforcer le contrôle de l'Etat sur l'espace forestier et de ralentir, voire de bloquer, le processus de résolution des conflits fonciers et de reconnaissance des droits des peuples autochtones en zone tropicale.